

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

Ail



EDITION MIDI-PYRENEES

N°1 – 3 février 2023

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la région
Occitanie



DISPOSITIF D'OBSERVATION 2023

Le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) est un **bulletin d'information relatif à l'état sanitaire des cultures**, basé sur l'analyse d'observations de terrain et de facteurs de risque à un instant « t ». Il est conçu comme un **outil d'optimisation des stratégies de protection des cultures, incluant les mesures prophylactiques et les techniques de lutte alternative** contre les bio-agresseurs.

LE BSV AIL EN QUELQUES CHIFFRES :

- **3 bassins de production représentés** (Cadours, Lautrec, Lomagne) et **3 couleurs d'ail** (violet, rose, blanc)
- **7 structures engagées pour le suivi des parcelles et 10 observateurs**: les Chambres d'agriculture du Tarn et de la Haute-Garonne, le CEFEL, ALINEA Top Alliance, Arterris, la SICA Terre de Lomagne et Condichef. La Chambre d'agriculture du Tarn, supplée par la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne, est chargée de l'animation du BSV Ail.
- **Près de 300 observations de parcelles réalisées tout au long de la campagne**. Le BSV est élaboré sur la base d'observations d'un réseau de parcelles (fixes et « flottantes ») construit pour être représentatif du territoire et adapté à la problématique phytosanitaire de la culture. Ces observations sont réalisées par des observateurs formés et selon un protocole harmonisé et validé.
- **11 bulletins édités en culture, et plusieurs « hors-série ».**

Mois	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Nb bulletins	2	3	3	3	1 + « Hors-série »	« Hors-série »

OU LE CONSULTER ?

Le Bulletin de Santé du Végétal Ail est consultable gratuitement sur les sites :

- de la [Chambre Régionale d'agriculture d'Occitanie](#)
- et de la [Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt](#)

Vous pouvez également vous inscrire pour le recevoir directement par mail à chaque diffusion à l'adresse suivante : www.bsv.occitanie.chambagri.fr



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'Agriculture du
Tarn et de Haute-Garonne,
ALINEA, CEFEL, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie.



Action du plan Ecophyto pilotée par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

RAPPEL !

LE LIVRET « PRODUIRE DE L'AIL EN OCCITANIE » EST EN LIGNE !

Ce livret pédagogique, élaboré par les partenaires des réseaux de surveillance biologique du territoire et DEPHY, présente un panorama des mesures prophylactiques et des techniques de lutte alternative pouvant être mises en œuvre contre les bio-agresseurs de l'ail.

Complet et richement illustré, ce guide propose également des témoignages d'agriculteurs et d'expérimentateurs sur plusieurs techniques innovantes.

Vous pouvez le télécharger gratuitement
[en cliquant > ici < !](#)



A retenir

PENICILLIUM	Présence observée sur quelques parcelles où les conditions de plantation n'étaient pas optimales. Pas de développement pour le moment
THRIPS	Quelques observations très localisées. Pas d'augmentation de population à craindre pour le moment
MOUCHES DU SEMIS	Peu de présence depuis la plantation. Période sans risque immédiat

METEO

Relevés pluviométriques au sein des trois bassins de production (source : Infoclimat)

	Octobre		Novembre		Décembre		Janvier	
	Pluvio (mm)	Soit par rapport aux normales	Pluvio (mm)	Soit par rapport aux normales	Pluvio (mm)	Soit par rapport aux normales	Pluvio (mm)	Soit par rapport aux normales
Albi	12,2	-81%	95,6	+59%	24	-63%	80,3	+44%
Auch	7,8	-86%	106,9	+78%	30	-43%	111,1	+98%
Montauban	11,2	-82%	114,9	+96%	30,4	-51%	82,8	+47%
Toulouse	9,7	-83%	74,3	+45%	18,8	-64%	63,1	+23%

Ce début d'année 2023 a été marqué par des conditions climatiques douces avec des températures, allant de 1 °C à 10,7 °C la nuit et de 9,4 °C à 17,6 °C le jour jusqu'au 15 janvier, où elles ont commencé à baisser. A Albi, les gelées nocturnes ont été observées du 21 au 28 janvier avec un dégel systématique durant la journée. Le mercredi 25 janvier a été la journée la plus froide avec -5,2 °C la nuit et 0,8 °C en journée.

STADES PHENOLOGIQUES

Les plantations ont débuté dès la mi-octobre pour l'ail violet et se sont poursuivies en novembre pour l'ail blanc. La plantation de l'ail rose s'est échelonnée sur le mois de décembre. A ce jour, certaines parcelles sont encore en cours de levée, les plus avancées présentent entre 3 et 4 feuilles pour l'ail violet, 2 à 3 feuilles pour l'ail blanc et 1 à 2 feuilles pour l'ail rose. Dans l'ensemble les levées ont été homogènes. Quelques parcelles de violet présentent des levées hétérogènes à relier à un calendrier de plantation étalé.

Pour l'ail blanc et l'ail violet, les plantations ont démarré dans des conditions très sèches. Les pluies du mois de novembre ont freiné les chantiers de plantation sans les stopper. Pour l'ail rose la plantation s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Les plantations les plus tardives ont été réalisées au tout début du mois de janvier. Dans l'ensemble les conditions climatiques de fin d'année et de début d'année ont été très favorables au démarrage végétatif qui s'est réalisé dans un temps plutôt court.

ÉTAT GENERAL DES CULTURES

Pour ce BSV, 5 observateurs ont réalisé des observations sur 17 parcelles.

- **Penicillium** (*Penicillium sp.*)

Quelques traces de *Penicillium* ont été observées au sein des trois bassins de production, mais sans impact sur le développement des plantes. Les parcelles atteintes présentent entre 1 à 5 % de plants atteints. Une parcelle où les conditions de plantation étaient mauvaises, avec beaucoup de débris végétaux du précédent, présente 10 % de plants atteints.

Evaluation du risque : Les conditions climatiques depuis la plantation n'ont pas permis au *penicillium* de s'installer. Les prévisions météorologiques à 15 jours semblent indiquer un temps sec mais froid. Les risques actuels sont peu élevés.

Méthode prophylactique : Une bonne préparation du sol, une bonne conservation de la semence, une plantation dans de bonnes conditions, le soin apporté lors des différentes étapes ou encore la propreté des machines et contenants sont les premiers leviers de lutte contre cette maladie. Pour plus d'informations, consultez le [Guide de la production d'ail en Occitanie](#) (page 29 du guide / page 31 du PDF) !

Pourriture verte (<i>Penicillium</i>)		Champignon
	Risques pour la culture	En culture : de fortes attaques peuvent entrainer des pertes à la levée ou impacter le développement des plantes. En cours de conservation : la maladie peut impacter l'aptitude à la conservation et entrainer des déclassements ou pertes.
	Symptômes	Sur caïeux ou bulbes : développement d'une pourriture bleue/verte voire rose. + à la plantation : feuillage qui jaunit, plants chétifs et perte de vigueur.
	Période d'apparition	Généralement sur caïeux au champ en début de cycle de culture (de la plantation à février) puis sur bulbes en cours de conservation.
	Facteurs favorisant	Chocs, blessures et manipulations brutales, sols mal préparés et motteux, conditions sèches à la plantation. Bulbes récoltés en sous-maturité, séchage insuffisant et mauvaise gestion de l'hygrométrie en cours de stockage.
	Mesures prophylactiques	Bien préparer le sol. Privilégier une plantation en conditions humides ou avant une pluie annoncée. Favoriser une levée rapide sur ail d'automne. Ne pas planter trop profond. Limiter les chocs et blessures des grains. Récolter à maturité et limiter la remontée de terre. En cours de conservation, maintenir des séquences de ventilation régulières. Si stockage au froid : rentrer les bulbes suffisamment secs, maîtriser l'hygrométrie et dans certains cas, re-ventiler l'ail en sortie. Veiller à la propreté des équipements et contenants...
	Techniques alternatives	En conditions de plantation sèches, mise en place de l'irrigation et roulage pour rappuyer le sol.


 Le *Penicillium* ne persiste pas dans les sols. Ce sont en fait les spores de champignons, véhiculées par l'air, qui vont coloniser les bulbes lors de l'égrenage, la plantation, le stockage (contact avec du bois ou des bulbes portant des spores...).

• Thrips

Une parcelle présente 10 % des plantes avec présence et 5 % des plantes avec symptômes sans gravité pour le moment.

Evaluation du risque : Les risques de développement de population de thrips sont peu élevés pour la période actuelle.

Techniques alternatives : bassinage à plusieurs moments de la journée. En combiné à un démarrage difficile de la culture, des méthodes de lutte alternative homologuées en AB existent, pensez-y en priorité !

• Mouches du semis (*Delia platura* et *Delia florilega*)

On relève une parcelle d'ail violet sur le secteur de Lectour avec des observations non négligeables avec des dégâts importants et le potentiel de production atteint. Peu d'observations sur l'ensemble des autres parcelles avec quelques dégâts peu importants

Evaluation du risque : Les risques de développement de population de mouches sont peu élevés voire nuls avec les prévisions des baisses des températures annoncées.

Méthode prophylactique : une plantation pas trop précoce (après le 1^{er} novembre pour l'ail violet et blanc), la rotation, la destruction et l'enfouissement des résidus de cultures ou encore l'absence d'apport de fumier frais sont les premiers leviers de lutte contre ce ravageur.

Mouches des semis (<i>Delia platura</i> et <i>Delia floralis</i>)		Insectes (Diptères)
	Risques pour la culture	De fortes attaques peuvent entraîner des pertes à la levée ou impacter le développement des plants.
	Symptômes	Feuilles des plantes qui se déforment et s'enroulent sur elles-mêmes. Un asticot peut être trouvé dans la plante.
	Période d'apparition	Généralement de février à mars.
	Facteurs favorisants	Présence de matières organiques en décomposition (résidus de cultures, apports de fumier...). Sols fraîchement travaillés. Les plantations précoces d'ail violet sont les plus à risque.
	Mesures prophylactiques	Pour l'ail violet : éviter les plantations précoces (pas avant le 1er novembre) et favoriser un démarrage rapide de la culture. Rotation longue. Eloignement des parcelles. Destruction et enfouissement des résidus de cultures. Pas d'apports de fumier frais...
	Techniques alternatives	Il n'existe pas de méthode de lutte alternative.



Ce sont les larves de mouches des semis qui sont susceptibles d'impacter la culture, et non les adultes. Dès leur sortie des oeufs (pondus directement au sol), les larves pénètrent dans les tissus, à la base des racines, et provoquent ainsi des dégâts sur jeunes plantes.

• Adventices

Des premières levées de dicotylédones et graminées sont observées ponctuellement.

Les parcelles désherbées chimiquement sont généralement propres. Une parcelle en désherbage mécanique présente quelques vulpins et des véroniques. Un binage de rattrapage est à prévoir. Pour rappel, plus ces interventions sont effectuées tôt (adventices encore au stade filament et donc pas encore visibles), plus elles seront efficaces. Attention néanmoins, il convient d'intervenir avec beaucoup de vigilance lorsque l'ail est au stade pointant.

Evaluation du risque : La période hivernale va perdurer sur le mois de février, ce qui devrait bloquer les risques d'apparition d'adventices.

Prochain BSV Ail le jeudi 16 février 2023 !





Vous pouvez désormais recevoir par courriel dès leur parution, toutes les éditions du BSV en Occitanie, en vous inscrivant sur notre plate-forme d'abonnement.

Le Bulletin de Santé du Végétal est élaboré par nos experts pour vous apporter la meilleure analyse et vous aider à être plus réactif face aux aléas susceptibles de menacer vos cultures.

Abonnez-vous gratuitement aux bulletins de santé du végétal (BSV) : <http://www.bsv.occitanie.chambagri.fr/>

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière Ail de la Chambre d'agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par les conseillers et techniciens des Chambres d'agriculture de Haute-Garonne, du CEFEL, de la coopérative ALINEA, d'Arterris et de Condichief.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.